OBSERVATOIRE FRANÇAIS DES DROGUES ET DES TOXICOMANIES

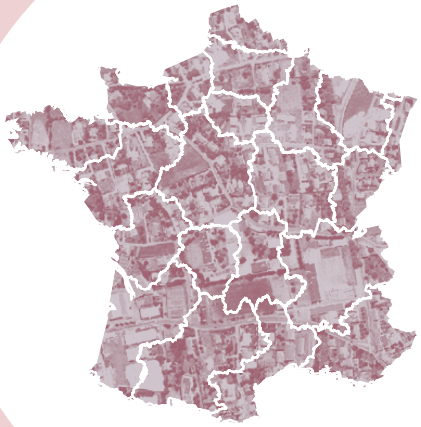

Alsace
Aquitaine
Auvergne
Basse-Normandie
Bourgogne
Bretagne
Centre
Champagne-Ardenne
Franche-Comté
Haute-Normandie
Île-de-France
Languedoc-Roussillon
Limousin
Midi-Pyrénées
Lorraine
Nord - Pas-de-Calais
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Pays de la Loire
Picardie
Poitou-Charentes
Rhône-Alpes
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Nouvelle-Calédonie
Polynésie Française

Extrait du rapport

« Atlas régional des consommations de produits psychoactifs des jeunes Français »

Exploitation régionale de l'enquête ESCAPAD 2002/2003

François Beck
Stéphane Legleye
Stanislas Spilka

Atlas régional des consommations de produits psychoactifs des jeunes Français

Exploitation régionale de l'enquête ESCAPAD 2002/2003

Préface

En 2000, l'Observatoire français des drogues et des toxicomanies réalisait, avec le soutien des autorités militaires, sa première enquête lors de la journée de préparation à la défense, nommée ESCAPAD. L'interrogation régulière d'un échantillon représentatif des jeunes Français âgés de 17 à 18 ans sur leurs consommations d'alcool, de tabac, de médicaments psychotropes et de drogues illicites, permet depuis de disposer d'un véritable baromètre et de suivre l'évolution de ces comportements à cet âge.

Répétée à quatre reprises, l'enquête ESCAPAD délivre désormais des tendances précises sur l'évolution des niveaux et des modalités de consommation des différents produits psychoactifs, compte tenu de l'homogénéité des âges et du nombre important de jeunes enquêtés. Ces données ont fait l'objet de nombreuses publications et sont maintenant largement connues et reconnues par les décideurs, les professionnels du secteur ainsi que le grand public.

La publication de cet atlas illustre aujourd'hui une autre dimension de l'enquête en démontrant sa capacité à produire des indicateurs pertinents à l'échelle territoriale et le souci de l'Observatoire d'adopter une approche décentralisée sur ces questions. L'atlas devrait s'avérer un outil précieux pour les Chefs de projet toxicomanie et les centres d'information régionaux sur les drogues et les dépendances.

L'approche retenue consiste à fournir un tableau de bord identique décliné par régions d'une part et, d'autre part, cartographier les éventuelles disparités produit par produit. Certaines hypothèses sont parfois avancées pour tenter d'expliquer au moins partiellement les différences constatées entre régions. La compréhension des spécificités locales n'en demeure pas moins un exercice délicat surtout quand ces différences portent sur un phénomène plurifactoriel comme l'est la consommation de drogues. Démêler dans l'enchevêtrement des facteurs individuels et socioculturels liés aux consommations de ces différents produits des pistes d'interprétation des différences géographiques dépasse l'étude réalisée ici et reste à effectuer. L'OFDT se tiendra prêt à faciliter toute initiative en ce sens.

Les résultats cartographiés peuvent renforcer mais aussi parfois renverser nos représentations sur la topographie de ces phénomènes. De l'analyse globale de l'ensemble de ces données se dégage un constat général. Dans l'ensemble, on peut souligner une relative homogénéité spatiale des comportements de consommation de drogues chez les jeunes, du moins en métropole, même si des différences plus marquées apparaissent pour certains produits. Au-delà de cette observation générale, l'établissement pour chaque région d'un état des lieux précis apporte une plus value aux enseignements qui pouvaient être précédemment tirés des résultats nationaux pour la planification des actions au niveau local.

En réalisant cet atlas, l'ambition de l'OFDT est de permettre à chacun, professionnels et citoyens de l'espace national (y.c. les Dom et Com) de connaître sa situation locale et de se positionner relativement aux autres territoires. Souhaitons donc qu'il leur soit utile.

Jean-Michel Costes, directeur de l'OFDT

Sommaire

Remerciements 7
Introduction 9

Présentation de l'enquête ESCAPAD 2002/2003 11
Présentation générale de l'enquête et de la JAPD 11
Les données ESCAPAD 12
Les échantillons 2002 et 2003 12
Pondération 12
Recodages 12
Type d'échantillonnage et précision des résultats 15
Profil sociodémographique des enquêtés 16
Situation scolaire ou professionnelle 16
Situation familiale 20
Caractéristiques physiques 21
Présentation des indicateurs utilisés et lecture des tableaux 24
Synthèse nationale 26
Les résultats confirmés 26
Les grandes tendances d'évolution de la consommation de produits psychoactifs à la fin de l'adolescence entre 2000 et 2003 26
Les explorations thématiques menées en 2003 27
Les consommations dans les Dom et les Com 28

Cartographies des usages régionaux de substances psychoactives 31
Synthèse générale 32
Les usages de produits psychoactifs en métropole 34
L'alcool 34
Le tabagisme quotidien 36
Les médicaments psychotropes 37
Le cannabis 38
L'expérimentation des autres produits psychoactifs 40
Champignons hallucinogènes, ecstasy, cocaïne 40
Poppers, produits à inhaler, amphétamines, LSD, héroïne 42
Évolutions 2000/2003 des usages de produits psychoactifs dans les régions métropolitaines 44
Évolutions régionales métropolitaines des usages réguliers d'alcool, de tabac et de cannabis 44
Évolutions régionales métropolitaines des expérimentations de médicaments psychotropes et de produits psychoactifs illicites à l'exception du cannabis 46
Les usages de produits psychoactifs en outre-mer 52
Évolutions depuis 2001 en Guadeloupe, en Martinique et à la Réunion 54

Fiches régionales

Alsace 58
Aquitaine 64
Auvergne 70
Basse-Normandie 76
Bourgogne 82
Bretagne 88
Centre 94
Champagne-Ardenne 100
Franche-Comté 106
Haute-Normandie 112
Île-de-France 118
Languedoc-Roussillon 124
Limousin 130
Lorraine 136
Midi-Pyrénées 142
Nord - Pas-de-Calais 148
Provence-Alpes-Côte d'Azur 154
Pays de la Loire 160
Picardie 166
Poitou-Charentes 172
Rhône-Alpes 178
Guadeloupe 184
Guyane 190
Martinique 196
Réunion 202
Nouvelle-Calédonie 208
Polynésie Française 214

Remerciements

Les adolescents qui ont accepté de nous livrer leurs réponses lors de ces enquêtes.

Les personnels civils et militaires de la Direction du Service National qui ont présenté l'enquête aux appelés et aux chefs de session qui ont contribué à assurer la logistique.

Le Lieutenant-Colonel NICOLAS (Mission Liaison-Partenariat de la Direction du Service National) dont la disponibilité a toujours été un atout précieux dans la mise en place des tests et de l'enquête et qui nous a donné tous les renseignements nécessaires sur la JAPD.

Le Général de division LEBOURG (Directeur du Service National) et Madame Evelyne RATTE (Secrétaire Générale pour l'Administration).

Myr MURATET pour les photos illustrant le questionnaire.

Frédérique MILLION (OFDT) pour la conception graphique du rapport, du questionnaire et du document de retour d'information aux enquêtés.

Julie-Emilie ADES (OFDT), Chantal AMAR (CIRDD Rennes), Didier BERTHELOT (INSEE Basse-Normandie), Marie-Christine BOURNOT (Observatoire régional de la santé Pays de la Loire), Gérard CAGNI (SEDAP Dijon), Henri CHABROL (Université Toulouse-Le Mirail), Matthieu CHALUMEAU (OFDT), Jean-Michel DELILE (CEID Bordeaux), Serge ESCOTS (GRAPHITI Midi-Pyrénées), Eliane GASTAUD (INSEE Provence-Alpes-Côte d'Azur), Isabelle GREMY (Observatoire régional de la santé Île de France), Nathalie GUEZ (Chef de projet CIRDD Hérault), Philippe GUILBERT (INPES), Olivier GUYE (Observatoire régional de santé Rhône-Alpes), Sandrine HALFEN (Observatoire régional de la santé Île de France), Christine HAMELIN (INSERM Unité 88), Sylvie MERLE (Observatoire de la Santé Martinique), Catherine MIACHON (CIRDD Ain-Loire-Rhône - CNDT), Christian MICHEL (Programme Alcool / Addictologie de Nouvelle-Calédonie), Patrick PERETTI-WATEL (Inserm U379, ORS PACA), Laurent PLANCKE (Le Cèdre Bleu, Lille), Hervé POLESI (Observatoire régional de la santé Alsace), Stéphane ROBIN (Observatoire régional de la santé Poitou-Charentes), Bernard ROUCHON (médecin de prévention de la DASS de Nouvelle-Calédonie), Christine SALOMON (INSERM Unité 88), Yvon SCHLERET (Observatoire régional de la santé Lorraine), Marie-Christine SINOQUET (INSEE Picardie), Anne TALLEC (Observatoire régional de la santé Pays de la Loire), Claude TERRAL (Service Universitaire de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé de l'Université Montpellier 1 - CRES Languedoc-Roussillon), Alain TRUGEON (Observatoire régional de la santé Picardie), Aline VINOT (coordinateur MILDT à la Ddass des Pyrénées-Orientales) pour leur aide et leur relecture.

Introduction

Depuis que l'OFDT a mis en place l'enquête ESCAPAD, en partenariat avec la Direction du Service National (DSN), plusieurs exploitations locales de cette étude nationale ont été réalisées. À partir de la base 2000/2001, une douzaine de rapports régionaux avaient par exemple été réalisés à l'intention d'acteurs locaux ayant exprimé le besoin d'une information précise sur les niveaux d'usages des jeunes de leur région. En effet, la méthode d'enquête, reposant à la fois sur un échantillon de grande taille et sur une répartition géographique couvrant l'ensemble du territoire, autorise une exploitation à un niveau infranational. Néanmoins, il s'avère nécessaire d'agréger les bases de deux années consécutives pour obtenir une taille d'échantillon suffisante pour chaque région française, en particulier pour les moins peuplées d'entre elles et sauf exception, bien que le département de résidence des jeunes soit connu, cette base agrégée n'autorise pas d'exploitation au niveau départemental.

Pour l'exercice 2002/2003, il a été décidé de systématiser l'exploitation régionale de l'enquête ESCAPAD et de rassembler toutes les informations dans un même document. Cet atlas n'a pas vocation à proposer une analyse écologique des usages de substances psychoactives, au sens où ne seront pas systématiquement données d'explications des différences observées entre régions. Les hypothèses qui pourraient être proposées pour interpréter ces différences ne seraient pas forcément pertinentes, dans la mesure où le découpage régional n'est pas toujours le plus adapté sur la question des usages de drogues.

En effet, les régions recèlent souvent plusieurs espaces bien distincts, que ce soit en termes d'urbanité ou de profil socio-économique par exemple. Ce document offre toutefois quelques hypothèses explicatives sur les disparités géographiques lorsque celles-ci rejoignent des observations de terrain ou d'autres données statistiques existantes. Des facteurs proprement géographiques et culturels peuvent parfois être mobilisés pour comprendre les disparités, mais celles-ci demanderaient le plus souvent à explorer les rôles joués par les structures familiales et les modes éducatifs qui varient parfois sensiblement d'une région à l'autre. Une telle entreprise nécessiterait des moyens qui dépassent largement le cadre de cette étude.

Ainsi, la synthèse décrivant la région à partir de données de l'Insee au début de chaque fiche vise plus à rappeler quelques données de cadrage qu'à fournir d'éventuels éléments d'explication. Les encadrés de la première partie fournissent certains renseignements de nature démographique, économique et sociale : outre leur valeur descriptive, ils peuvent contribuer, en seconde lecture, à l'élaboration d'interprétations des différences observées dans les profils d'usage de produits psychoactifs. À titre d'exemple, la très forte proportion de résidents d'origine étrangère en Île-de-France pourrait être un des éléments à prendre en compte pour expliquer la sous-consommation d'alcool de la région. De même, le faible taux d'apprentis parmi les scolarisés dans le Nord - Pas-de-Calais pourrait être à mettre en rapport avec la faible consommation d'alcool des jeunes de la région, à l'inverse de ce qui est observé dans les Pays de la Loire ou le Poitou-Charentes.

Un des intérêts de l'enquête ESCAPAD est d'offrir un cadre de comparabilité plus rigoureux que lorsque des enquêtes sont menées indépendamment d'une région à l'autre, avec des méthodes, des populations et des questionnements différents. La couverture géographique de l'enquête a été améliorée en 2001, avec l'extension aux Départements d'outre-mer (Dom) puis en 2003 avec l'extension aux Collectivités d'outre-mer (Com), ce qui offre un exceptionnel outil de comparaison des usages de substances psychoactives à la fin de l'adolescence sur tout le territoire français.

Rappelons que les profils obtenus peuvent parfois surprendre car ils décrivent les pratiques des seuls jeunes de 17 ans, celles-ci n'étant pas toujours le reflet de celles des individus des autres tranches d'âge.

Cet atlas est articulé en plusieurs chapitres autonomes offrant ainsi au lecteur la possibilité d'une lecture partielle en fonction de ses centres d'intérêts. Chaque fiche régionale, par exemple, se suffit à elle-même et la lecture des autres chapitres n'est pas nécessaire à sa compréhension. Toutefois, il est recommandé de prendre connaissance de la définition des indicateurs utilisés, des remarques méthodologiques, ainsi que des limites de l'analyse exposées dans la première partie de cet ouvrage. L'atlas est organisé en quatre parties :

1. La première partie décrit l'enquête dans son ensemble : méthodologie, questionnaire, taille des échantillons régionaux et précision des résultats. Cette présentation contient également une caractérisation sociodémographique des jeunes interrogés ainsi qu'une description de leur situation scolaire et familiale ; cette description est assortie de quelques rappels de données économiques et démographiques provenant de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (Insee). Elle donne enfin la définition des indicateurs utilisés ainsi qu'une grille de lecture des tableaux présentés.

2. Dans la deuxième partie sont rappelés les principaux enseignements de l'enquête ESCAPAD 2003, tirés du rapport national.

3. La troisième partie est constituée, pour la métropole, d'un ensemble de cartes géographiques commentées à l'aide des principaux indicateurs de consommation des produits psychoactifs les plus courants, et pour les Dom et Com, d'un ensemble d'histogrammes commentés. Sont également représentées et commentées les évolutions depuis 2000 en métropole et dans les Dom-Com.

4. Enfin, la quatrième partie est composée de 27 fiches « régionales » : 21 pour la métropole (la Corse est exclue de l'analyse à cause de la faiblesse des effectifs de cette région, mais dès le prochain exercice d'ESCAPAD cette lacune sera corrigée grâce à un nouvel échantillonnage), 4 pour les Dom (Martinique, Guadeloupe, Réunion et Guyane) et 2 pour les Com (Nouvelle-Calédonie et Polynésie française).

Présentation de l'enquête ESCAPAD 2002/2003

Présentation générale de l'enquête et de la JAPD

Le contexte

Une fois par an, l'enquête ESCAPAD interroge tous les jeunes Français qui passent leur Journée d'appel de préparation à la défense (JAPD) le mercredi et le samedi d'une semaine donnée. Cette enquête, mise en place en 2000 par l'OFDT avec le soutien logistique de la Direction du service national (DSN) se substitue aux enquêtes annuelles sur les usages de substances psychoactives précédemment menées par le Service de santé des armées, qui ont été abandonnées après 1996. Celles-ci consistaient en un entretien en face à face avec un médecin. L'enquête ESCAPAD, pour sa part, repose sur un questionnaire auto-administré et strictement anonyme, relativement court (une vingtaine de minutes suffisent pour y répondre), portant sur les consommations de produits psychoactifs, ainsi que sur la santé[1], les activités et les comportements de loisirs des jeunes. Ce questionnaire est soumis à l'ensemble des présents afin que l'échantillon soit représentatif des jeunes Français. Il convient, en effet, de rappeler que les adolescents de nationalité étrangère vivant sur le territoire ne sont pas concernés par la JAPD. Toutefois, une estimation a permis d'évaluer que seulement 4 % des jeunes résidant en France n'étaient pas concernés par la JAPD en raison de leur nationalité[2].

Le dispositif de la JAPD repose sur un accueil bi-hebdomadaire des jeunes, pour une journée entière (le samedi ou le mercredi), dans 250 à 300 centres civils ou militaires distribués sur tout le territoire national (métropole et Dom-Com). Les appelés sont répartis en groupes d'environ quarante et encadrés par un militaire d'active et un civil réserviste chargé de leur présenter l'enquête.

Les objectifs

ESCAPAD permet non seulement de mesurer les niveaux de consommation pour une douzaine de substances psychoactives, mais aussi de croiser ces consommations avec une large gamme d'indicateurs, notamment socio-démographiques, géographiques, scolaires et comportementaux. Le questionnaire comprend également un espace d'expression libre qui donne l'occasion aux adolescents interrogés de réagir à l'enquête ce qui permet d'éclairer certains résultats. Cette enquête a reçu l'avis d'opportunité du Conseil national de l'information statistique (CNIS), le label d'intérêt général de la statistique publique par le Comité du Label et enfin l'accord de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

L'enquête ESCAPAD est reconduite tous les ans, à une date évitant les vacances scolaires sur l'ensemble des académies et les périodes d'examens, pour permettre à terme de saisir des évolutions dans les usages des adolescents. Chaque année, à la fin de la passation de l'enquête, une synthèse des résultats de l'enquête de l'année précédente est distribuée à l'ensemble des participants, dans un souci d'information et pour leur donner une idée de l'utilisation qui est faite de leurs réponses.

Cette enquête transversale s'insère dans un dispositif qui comprend aussi une enquête en milieu scolaire, ESPAD, réalisée en mars 1999 et en mai 2003, appelée à être reconduite tous les quatre ans, une enquête téléphonique auprès des 12-75 ans, le Baromètre Santé de l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (INPES), menée fin 1995, fin 1999 et reconduite fin 2004, ainsi qu'une enquête sur les représentations, opinions et perceptions sur les psychotropes (EROPP) réalisée auprès des 15-75 ans en 1999 et en 2002.

Les exercices 2002 et 2003 d'ESCAPAD

Pour l'exercice de mai 2002, 16 776 adolescents ont répondu sur l'ensemble de la métropole. Il s'agissait en majorité de jeunes âgés de 17 ans des deux sexes (l'âge étant déterminé ici « en millésime » par la formule 2003 – année de nais-

1. Les données concernant la santé portent sur la santé physique (taille, poids, vue, ouïe, hygiène bucco-dentaire, accidents et hospitalisations, maladies et traitements médicaux) et psychique (troubles du sommeil, troubles anxiodépressifs, consultation d'un psychologue, psychiatre ou psychanalyste, soins et suivis médicaux pour des problèmes de santé psychique). L'exposition à la violence et les accidents de la circulation sont également questionnés.

2. Beck F, Legleye S, Spilka S, Drogues à l'adolescence - niveaux et contextes d'usages de cannabis, alcool, tabac et autres drogues à 17-18 ans en France ESCAPAD 2003, Saint Denis, OFDT, 2004, 251 p., disponible sur : http://www.ofdt.fr/BDD/publications/fr/escap03.htm

sance). Pour le second exercice mené en mai 2003, 15 710 jeunes de 17 et 18 ans ont répondu. Dans le cas de l'Île-de-France, une étude infrarégionale a même été possible, les résultats de cette étude ayant fait l'objet d'un rapport *ad hoc*[3] .

Outre-mer, seules les données 2003 ont été utilisées : 2 993 jeunes dans les quatre Dom (en grande majorité, il s'agit d'individus âgés de 18 ans), et 962 individus dans les Com, âgés de 17 et 18 ans.

Les exercices 2000 et 2001 d'ESCAPAD

Afin de mesurer les évolutions au sein de chaque région, les données des enquêtes ESCAPAD menées en 2000 et en 2001 ont également été utilisées. La base de données contient 25 697 individus âgés de 17 et 18 ans. Lors des deux premiers exercices d'ESCAPAD, les questions du département de résidence et du mois de naissance n'étaient pas posées. Les zones de chalandise des centres mobilisés par la Direction du service national assurent toutefois une bonne cohérence régionale (la région dans laquelle le jeune appelé passe sa JAPD est, à de très rares exceptions près, celle où il réside). En ce qui concerne l'âge, la procédure d'appel fait que la quasi-totalité des jeunes appelés avait, au moment de l'enquête, entre 17 ans et 18 ans et 3 mois selon les données fournies par la Direction du service national. La comparabilité entre les données 2000/2001 et les données 2002/2003, sans être parfaite, s'avère tout à fait raisonnable. Seules trois régions avaient un effectif inférieur à 500 : la Franche-Comté (n = 484), le Limousin (n = 261), et la Corse (n = 97). En revanche, les effectifs dans les plus grandes régions atteignaient 4 074 pour l' Île-de-France et 2 394 pour la région Rhône-Alpes. En moyenne, il y a 934 individus par région[4].

Les données ESCAPAD

Les échantillons 2002 et 2003

À l'adolescence, les consommations de produits psychoactifs connaissent de fortes variations selon l'âge et le sexe. Pour la présentation des résultats de l'enquête ESCAPAD, ces deux variables sont donc systématiquement contrôlées. Les questionnaires pour lesquels le sexe ou l'année de naissance n'étaient pas renseignés ont donc été écartés de l'analyse (environ 500 sur l'ensemble des deux années, pour toute la France), de même que les enquêtés âgés de 18 ans et plus en âge révolu, c'est-à-dire en années et mois révolus lors du mois de passation de l'enquête (respectivement mai 2002 et mai 2003) qui s'avèrent trop peu nombreux pour une analyse au niveau régional. Comme l'alcool, le tabac et le cannabis sont les trois produits psychoactifs les plus consommés par les adolescents, il a également été décidé d'exclure de l'échantillon les individus qui n'ont répondu à aucune question d'usage pour au moins deux de ces trois produits.

Au total, en métropole, une fois ces filtres mis en place, l'échantillon exploitable atteint 27 354 adolescents de 17 ans (en âge révolu, c'est-à-dire en tenant compte du mois de naissance) : 14 515 interrogés en 2002 et 12 839 en 2003. À Paris *intra-muros*, les individus retenus dans l'échantillon ont un âge compris entre 17 et 18 ans et six mois, ceci afin d'améliorer la comparabilité de Paris avec le reste de la région Île-de-France et même du territoire. En effet, structurellement, les jeunes appelés à Paris sont plus nombreux à effectuer leur JAPD un peu plus tard que les autres. Paris souffre d'un faible taux de recensement obligatoire en mairie à 16 ans, ce qui explique en partie la faiblesse des effectifs de 17 ans en âge révolu à Paris. Avec cette procédure, le nombre d'appelés parisiens inclus dans l'analyse passe de 116 à 294, et l'échantillon métropolitain exploité atteint ainsi la taille de 27 532. Cette procédure n'affecte pas les mesures d'usages sur la capitale de plus d'un ou deux points à la hausse pour les produits les plus consommés et s'avère négligeable pour les drogues illicites autres que le cannabis.

Dans les Dom et Com, seules les données 2003 ont été utilisées, cependant les âges ne sont pas calculés en âge révolu mais en millésime. Seuls les individus de 18 ans sont retenus, à l'exception de la Guyane, de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie française, où les 17 ans ont été inclus pour pallier la faiblesse des effectifs des jeunes âgés de 18 ans. Au total, l'échantillon des Dom-Com finalement exploité comporte ainsi 3 955 individus.

Pondération

Sur cette base, une pondération a été appliquée afin de donner à chaque région son poids démographique véritable en métropole (calculé à partir des données Insee 2001 estimées à partir du recensement de la population 1999), et ce pour chaque sexe à 17 ans. Cette pondération permet d'offrir une image de la métropole conforme à la répartition régionale. Les poids régionaux sont présentés dans le tableau 1.

En Île-de-France, toutefois, la pondération permet en plus de restituer à chaque département son poids véritable en France.

Recodages

Pour le recodage des non-réponses ou des incohérences relatives à l'usage de substances psychoactives, les règles suivantes ont été suivies. D'abord pour les non-réponses :

3. Beck F, Legleye S, Spilka S, Grémy I, Les consommations de produits psychoactifs des jeunes franciliens à 17 ans ; Exploitation régionale et infrarégionale de l'enquête ESCAPAD 2002/2003, Saint-Denis, OFDT, 2005, 88 p.

4. Le système mis en place par la Direction du service national permet de faire une étude au niveau régional mais pas au niveau départemental dans la mesure où chaque centre reçoit les individus qui habitent à proximité mais pas forcément dans le même département.

- si un individu déclare avoir consommé un produit au cours des trente derniers jours, mais ne répond pas à la question sur l'usage au cours des douze derniers mois, cette non réponse est recodée en usage déclaré ;

- si un individu déclare avoir consommé un produit au cours des douze derniers mois, mais ne répond pas à la question sur l'usage au cours de la vie, cette non réponse est recodée en usage déclaré ;

- si un individu ne répond pas à la question sur l'usage au cours de sa vie, mais indique un âge de première consommation, cette non réponse est recodée en usage déclaré ;

- si un individu déclare ne jamais avoir consommé un produit au cours de sa vie, puis ne répond pas aux questions sur les usages au cours des douze derniers mois et des trente derniers jours, ces non réponses sont recodées en non-consommation.

Ensuite pour les incohérences :

- si un individu déclare avoir consommé un produit au cours des trente derniers jours, mais ne pas en avoir pris au cours des douze derniers mois, la réponse sur l'année est recodée en usage déclaré ;

- si un individu déclare avoir consommé un produit au cours des douze derniers mois, mais ne pas en avoir pris au cours de la vie, la réponse sur la vie est recodée en usage déclaré ;

- si un individu déclare ne jamais avoir pris un produit au cours de sa vie, mais indique un âge de première consommation, la réponse sur la vie est recodée en usage déclaré ;

- plus généralement, si le nombre d'usages déclarés au cours d'une période donnée est supérieur au nombre d'usages déclarés pour une période qui englobe la précédente, le second nombre est remplacé par le premier (ou le nombre le plus proche selon les modalités disponibles). Par exemple, si un enquêté déclare avoir consommé du cannabis « 20 fois et plus » au cours des 30 derniers jours, mais « entre 3 et 9 fois » au cours des douze derniers mois, sa consommation au cours de ces douze derniers mois sera recodée en «10 fois et plus ».

Ces recodages systématiques sont devenus usuels et ne modifient qu'à la marge les proportions estimées.

Tableau 1 : Effectifs bruts et poids issus du redressement de l'échantillon métropolitain ESCAPAD 2002-2003 à 17 ans

région	ensemble	garçons	poids des garçons	filles	poids des filles
Alsace	1204	571	0,72	633	0,63
Aquitaine	1076	517	1,26	559	1,12
Auvergne	1000	492	0,58	508	0,56
Basse-Normandie	902	434	0,82	468	0,75
Bourgogne	1081	514	0,73	567	0,63
Bretagne	1475	726	0,96	749	0,90
Centre	1366	658	0,88	708	0,78
Champagne-Ardenne	834	408	0,83	426	0,74
Corse	200	93	0,67	107	0,50
Franche-Comté	847	397	0,72	450	0,58
Haute-Normandie	684	339	1,38	345	1,29
Île-de-France*	2484	1240	1,97	1244	2,05
Languedoc-Roussillon	1133	551	0,97	582	0,87
Limousin	545	292	0,51	253	0,54
Lorraine	1448	709	0,81	739	0,74
Midi-Pyrénées	1390	707	0,79	683	0,77
Nord - Pas-de-Calais	1755	890	1,25	865	1,23
Provence-Alpes-Côte d'Azur	1487	730	1,41	757	1,30
Pays de la Loire	1905	941	0,87	964	0,81
Picardie	1081	578	0,83	503	0,91
Poitou-Charentes	1136	572	0,66	564	0,64
Rhône-Alpes	2499	1228	1,13	1271	1,05
Ensemble métropole	*27 532*	*13 587*		*13 945*	
Guadeloupe	1026	523		503	
Guyane**	279	136		143	
Martinique	890	420		470	
Réunion	798	386		412	
Nouvelle-Calédonie**	605	265		340	
Polynésie**	357	157		200	

*Pour Paris ont été retenus les individus dont l'âge révolu est compris entre 17 ans et 18 ans et 6 mois.
**Ont été retenus les individus âgés de 17-18 ans en millésime. Pour les Dom et les Com, un redressement par sexe et par âge a été effectué à partir des dernières données démographiques Insee.

Source : ESCAPAD 2002-2003, OFDT, exploitation régionale

Quelques données démographiques concernant la métropole

Source : INSEE, « La France et ses régions : 2002-2003 »

La population métropolitaine compte un peu plus de 60 millions d'habitants et celle des départements d'outre-mer 1,7 million. Le graphique ci-dessous laisse apparaître d'importantes inégalités dans la répartition géographique de cette population. Ainsi, la région Île-de-France, avec 11 millions d'habitants, concentre pratiquement un cinquième de la population métropolitaine sur une des plus petites superficies. La moitié des régions comptent moins de 2 millions d'habitants et seul le Limousin en rassemble moins de 1 million. La disparité est tout à fait similaire si l'on considère uniquement la population des adolescents âgés de 17 ans.

La répartition des individus de nationalité étrangère selon les régions est également très hétérogène, la concentration des personnes étrangères sur le territoire étant directement liée à l'urbanisation et à la taille des agglomérations. Avec près d'un habitant sur neuf de nationalité étrangère, l'Île-de-France, premier centre urbain, en est une bonne illustration.

Population totale (en millions)

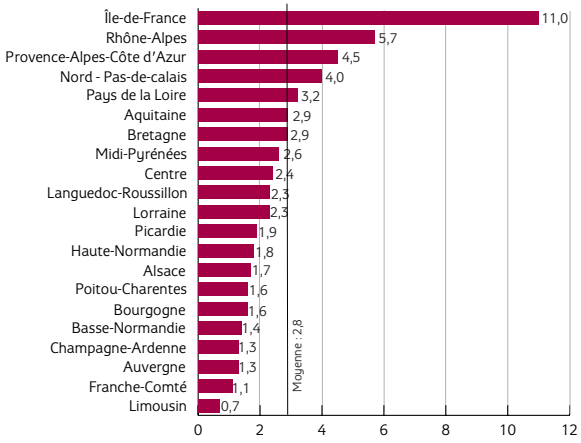

Source : INSEE, 2002

Superficies régionales (en milliers de km²)

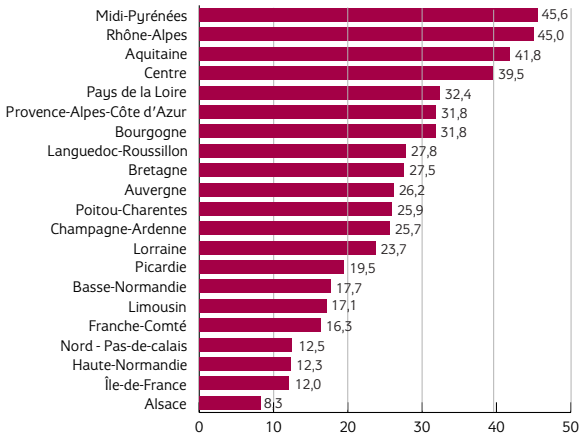

Source : CNAF, INSEE

Population âgée de 17 ans (en milliers)

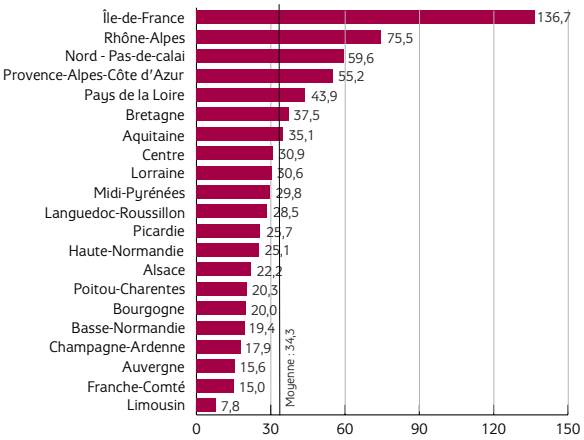

Source : INSEE, 2002

Poids de la population étrangère (%)

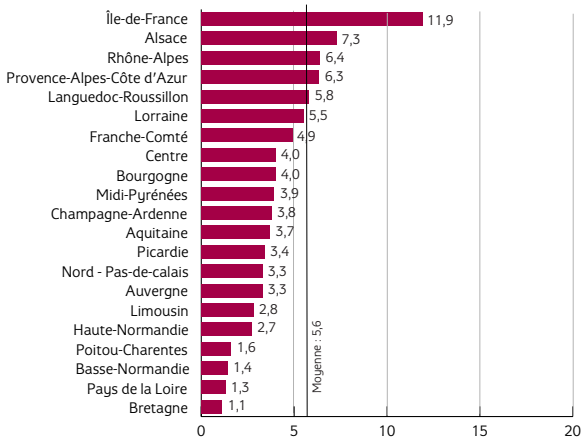

Source : INSEE, 2002

Type d'échantillonnage et précision des résultats

Le sondage qui consiste à interroger l'ensemble des jeunes présents deux journées données peut être assimilé à un tirage exhaustif au sein d'une « grappe » déterminée. Le choix des journées n'a pas été complètement aléatoire dans la mesure où il fallait éviter les périodes particulières telles que celles suivant les fêtes, les périodes d'examen ou de vacances scolaires. La méthode d'échantillonnage choisie pour cette enquête ne permet ainsi pas, *stricto sensu*, de mesurer des intervalles de confiance (c'est-à-dire des marges d'erreur sur les pourcentages donnés). Néanmoins, il est peu probable que les individus ainsi sélectionnés aient un profil particulier et aucun biais de sélection n'a pu être mis en évidence.

À titre informatif, le tableau suivant donne les intervalles de confiance dans le cas d'un sondage aléatoire simple, pour différents niveaux de pourcentage, par sexe, pour chaque niveau géographique :

Tableau 2 : Intervalles de confiance pour chaque niveau géographique, pour différents niveaux de pourcentage au risque d'erreur α = 5 %

%	Précision ± %					
	n=250	n=400	n=500	n=750	n=1000	n=1250
1	1,2	1,0	0,9	0,7	0,6	0,6
5	2,7	2,1	1,9	1,6	1,4	1,2
10	3,7	2,9	2,6	2,1	1,9	1,7
20	5,0	3,9	3,5	2,9	2,5	2,2
25	5,4	4,2	3,8	3,1	2,7	2,4
30	5,7	4,5	4,0	3,3	2,8	2,5
40	6,1	4,8	4,3	3,5	3,0	2,7
50	6,2	4,9	4,4	3,6	3,1	2,8
60	6,1	4,8	4,3	3,5	3,0	2,7
70	5,7	4,5	4,0	3,3	2,8	2,5
75	5,4	4,2	3,8	3,1	2,7	2,4
80	5,0	3,9	3,5	2,9	2,5	2,2
90	3,7	2,9	2,6	2,1	1,9	1,7
95	2,7	2,1	1,9	1,6	1,4	1,2
99	1,2	1,0	0,9	0,7	0,6	0,6

Lecture : dans une région dans laquelle 500 individus d'un sexe donné ont été interrogés, pour un pourcentage estimé à 20 %, si l'on retient un risque d'erreur de 5 %, la précision de la mesure est de ± 3,5 % : l'intervalle de confiance est donc [16,5 % - 23,5 %]. Autrement dit, la « vraie » valeur de ce pourcentage a 95 chances sur 100 de se trouver effectivement comprise entre ces bornes.

Source : ESCAPAD 2002-2003, OFDT, exploitation régionale

La précision de la mesure n'autorise donc généralement pas l'affichage de la décimale dans les pourcentages étudiés, en particulier dans les régions ayant un effectif faible. Il a donc été décidé de ne pas faire figurer la décimale pour les statistiques régionales, à l'exception des cas où les niveaux sont inférieurs à 5 %.

De plus, la très petite taille de l'échantillon corse (93 garçons et 107 filles) empêche toute analyse statistique fiable de ces données. Cette région ne sera donc pas présentée dans le cadre de cet atlas, mais les 200 individus de l'échantillon résidant en Corse sont pris en compte dans le total national ainsi que dans les calculs des niveaux du « reste de la France » opposé à chaque région décrite.

Profil sociodémographique des enquêtés

Les quelques variables sociodémographiques communes aux deux enquêtes 2002 et 2003 permettent une première description de l'échantillon, afin de préciser le profil des adolescents dont les consommations seront ensuite présentées.

Situation scolaire ou professionnelle

N.B. : les caractéristiques scolaires issues de l'enquête peuvent différer notablement de celles fournies par l'Éducation nationale dans la mesure où les typologies et les niveaux géographiques considérés ne sont pas exactement les mêmes : l'enregistrement géographique est le département de résidence des jeunes dans ESCAPAD, alors que c'est le département où est localisé l'établissement scolaire dans les données de l'Éducation nationale.

En métropole

Au moment de l'enquête, les caractéristiques scolaires et professionnelles des 27 532 individus interrogés en métropole se révèlent très homogènes sur le territoire. Le taux de scolarisation « classique » (les jeunes se déclarant élèves ou étudiants) est d'environ 87 % sur toute la France et le taux d'inscription en apprentissage ou en formation alternée d'environ 11 %. L'appartenance à la population active est encore rare : 3 % seulement des jeunes disent travailler au moment de l'enquête et 1 % être au chômage. Enfin, moins de 1 % déclare se trouver dans un processus d'insertion. Les garçons et les filles se distinguent par leur situation scolaire, ces dernières déclarant plus souvent être élèves ou étudiantes (92,5 % *vs* 82,3 %, p<0,001) et inversement moins en apprentissage ou en formation alternée (6,1 % *vs* 15,1 %, p<0,001). Par ailleurs, les filles sont un peu moins souvent actives, que ce soit occupées (2,6 % *vs* 3,6 %, p<0,001) ou au chômage (0,8 % *vs* 1,4 %, p<0,001). Ces écarts entre les sexes se retrouvent dans presque toutes les régions.

Par rapport à ces mesures nationales, quelques régions se distinguent par un taux de scolarisation plus élevé : Nord-Pas-de-Calais, Île-de-France, Bretagne, Rhône-Alpes, ou au contraire plus faible : Pays de la Loire, Alsace, Poitou-Charentes, Haute-Normandie, Centre, Bourgogne, Picardie. Toutefois, un taux de scolarisation « classique » plus faible est systématiquement compensé par un taux d'inscription en filière d'apprentissage ou de formation alternée plus élevé et inversement. Il est à noter que certaines régions se distinguent aussi par un taux d'activité plus élevé que la moyenne : Île-de-France, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Aquitaine. L'Île-de-France présente donc un profil particulier : un taux de scolarité « classique » très élevé, un taux d'inscription en filière d'apprentissage très faible (le plus faible après celui du Nord - Pas-de-Calais), et un taux d'activité qui reste néanmoins le plus élevé du territoire. Signalons enfin que le taux de chômage déclaré par les jeunes de 17 ans est très faible et réparti de façon homogène dans toutes les régions sauf en Bretagne, où il est deux fois moindre et en Nord - Pas-de-Calais, où il est au contraire deux fois plus élevé qu'ailleurs.

Au total, les jeunes de la moitié nord de la France apparaissent donc globalement moins scolarisés, ils recourent plutôt plus souvent à l'apprentissage et sont moins actifs que dans le sud. Ce portrait souffre évidemment quelques exceptions comme la Bretagne, le Nord - Pas-de-Calais et l'Île-de-France.

Outre-mer

Outre-mer, les résultats apparaissent assez similaires : dans les Dom, comme dans les Com, les filles sont plus souvent élèves ou étudiantes que les garçons avec des écarts souvent proches de 10 points, notamment en Guyane (97,2 % *vs* 89,0 %, p<0,001) ou à la Réunion (87,3 % *vs* 76,7 %, p<0,001), ou dépassant même les 10 points en Nouvelle-Calédonie (89,3 % *vs* 76,4 %, p<0,001). Les taux de chômage sont nettement plus élevés qu'en métropole, (sauf en Guyane), surtout à la Réunion et en Nouvelle-Calédonie, où ils sont proches des 10 %. En Polynésie, les actifs occupés sont également nettement plus nombreux (proportionnellement) qu'en métropole et que dans les autres Dom ou Com.

Tableau 3 : Situation des enquêtés au moment de l'enquête (% en ligne)

	Élève ou étudiant	Apprentissage ou formation alternée	Chômage	Insertion	Actif occupé
Île-de-France*	**90,7*****	*7,5****	0,9	*0,3**	**4,4*****
Alsace	*83,4****	**14,9*****	1,1	0,4	2,9
Aquitaine	86,4	10,9	1,4	0,7	**4,1***
Auvergne	89,1	9,3	0,7	0,5	1,9
Basse-Normandie	85,0	**12,9***	1,3	0,9	*1,8**
Bourgogne	*84,8**	12,6	1,1	0,3	2,9
Bretagne	**89,4***	9,7	*0,5**	0,8	*2,1**
Centre	*84,4***	**13,7*****	1,0	0,3	2,4
Champagne-Ardenne	86,5	12,4	1,7	0,6	*1,5**
Franche-Comté	86,1	12,1	1,0	0,5	2,5
Haute-Normandie	*84,2***	**13,6****	1,5	0,8	3,0
Languedoc-Roussillon	85,7	11,0	1,6	0,5	3,9
Limousin	85,8	12,7	0,9	0,0	2,7
Lorraine	87,1	10,6	0,7	0,7	*1,7***
Midi-Pyrénées	88,6	10,0	0,9	0,3	*2,1**
Nord - Pas-de-Calais	**91,0*****	*6,5****	**2,4*****	*0,2**	*1,9****
Provence-Alpes-Côte d'Azur	86,4	11,0	1,0	0,7	**3,9***
Pays de la Loire	*80,6****	**17,4*****	0,8	0,6	3,7
Picardie	*84,9**	11,1	1,7	**0,9***	3,3
Poitou-Charentes	*83,5***	**14,8*****	1,1	0,5	3,7
Rhône-Alpes	**88,5***	10,2	0,9	0,3	3,3
Ensemble métropole	*87,3*	*10,7*	*1,1*	*0,5*	*3,1*
Guadeloupe	91,8	5,3	3,3	1,1	2,5
Guyane	93,2	4,3	1,1	0,7	2,2
Martinique	91,6	5,1	2,8	0,6	1,5
Réunion	81,9	6,5	9,6	0,8	3,1
Nouvelle-Calédonie	82,7	5,1	7,6	1,4	4,5
Polynésie	85,6	3,1	2,0	0,2	7,6

N.B. : la somme des % en ligne est supérieure à 100 % car certains enquêtés ont donné plusieurs réponses (par exemple : être étudiant tout en travaillant).

*, **, *** : test du Chi-2 significatif respectivement au seuil 0.05, 0.01, 0.001 pour la comparaison de chaque région avec le reste de la France. Le gras indique que la proportion mesurée dans la région est supérieure à celle mesurée dans le reste de la France, les italiques, qu'elle est au contraire inférieure. Le test n'a pas été conduit outre-mer.

Source : OFDT, ESCAPAD 2002-2003, exploitation régionale

Taux de scolarisation

ensemble : 87,3 %

Taux d'apprentissage et d'alternance

ensemble : 10,7 %

Taux d'actifs occupés

ensemble : 4,7 %

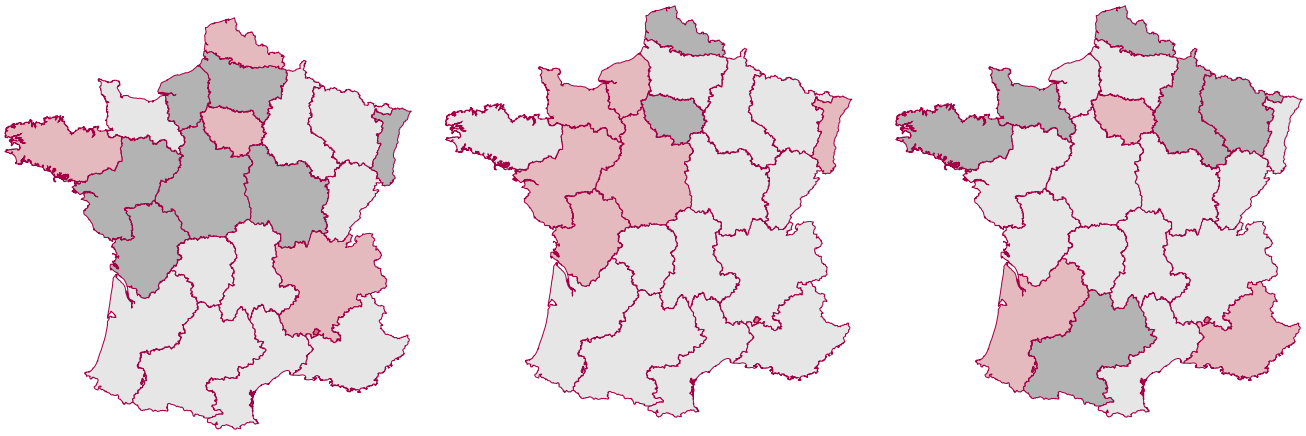

Légende : les différences significatives pour le test du Chi-2 au seuil 0,05 entre chaque région et le reste de la France sont représentées selon la convention suivante :

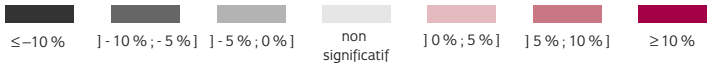

Source : OFDT, ESCAPAD 2002-2003, exploitation régionale

Quelques données scolaires concernant la métropole

Source : MEN-DPD

La France comptait, à la rentrée 2000, environ 12 millions d'élèves dans les premier et second degrés et 2,1 millions d'étudiants du supérieur. Un collégien ou lycéen sur cinq est inscrit dans un établissement privé. Le secteur privé reste traditionnellement concentré dans les régions ouest du territoire où sont scolarisés environ 40 % des élèves du privé.

Malgré une scolarité qui n'est plus obligatoire après 16 ans, une grande majorité des adolescents âgés de 16-19 ans reste scolarisée (plus de 85 %), les disparités régionales étant faibles. Toutefois, quelques régions se distinguent : ainsi un tiers des régions se situe au-dessus de la moyenne métropolitaine (le Limousin, par exemple, présente un taux de scolarisation supérieur de 8 points à la moyenne) alors qu'un autre tiers présente des taux sensiblement inférieurs à 85 %, à l'exemple de la Picardie (dont le taux est de 6 points inférieur à la moyenne).

Si le nombre d'élèves de moins de 16 ans est proportionnel à la population dans chacune des régions, il en est tout autrement des jeunes de plus de 16 ans. Ainsi, la part des étudiants ou des apprentis au sein des scolarisés est généralement fortement liée à des spécificités régionales. En Île-de-France, par exemple, celle-ci atteint 20 %. Pour les apprentis, les disparités régionales sont moindres que pour les étudiants même si dans certaines régions, comme le Poitou-Charentes, les Pays de la Loire, la Haute-Normandie ou l'Alsace, qui ont traditionnellement un fort maillage d'entreprises artisanales, ils apparaissent nettement plus nombreux.

La progression du nombre de bacheliers durant les deux dernières décennies a concerné l'ensemble du territoire. Aujourd'hui, les disparités régionales sont nettement moins marquées qu'il y a une vingtaine d'années. Il reste cependant d'importants écarts entre les régions. Si l'Île-de-France est un cas particulier par l'offre éducative et les situations internes très contrastées qu'elle offre, huit autres régions présentent un taux inférieur à la moyenne métropolitaine (80 %) et s'en écartent au maximum de trois ou quatre points. Les autres régions présentent toutes des taux supérieurs à 80 %, la Bretagne étant la première région française avec 86 % de réussite.

Part des étudiants au sein des scolarisés (%)

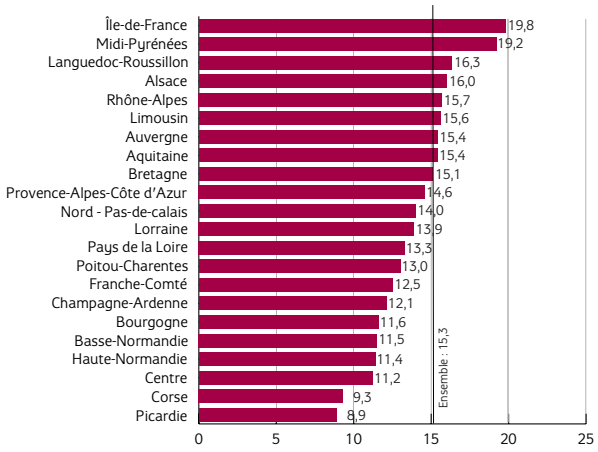

Source : Ministère de l'Éducation nationale (2000)

Part des apprentis parmi les 16-25 ans (%)

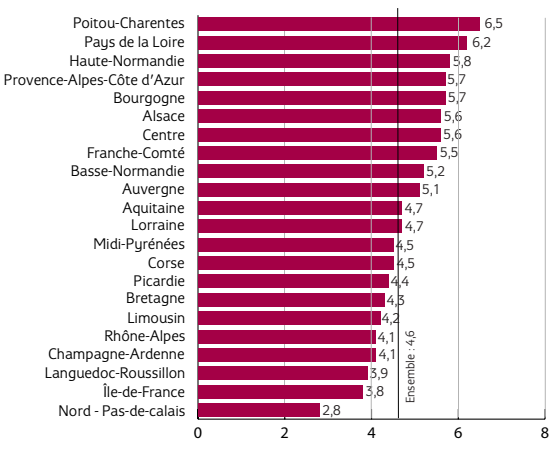

Source : Ministère de l'Éducation nationale, ministère de l'Agriculture

Taux de réussite au bac (session 2000) (%)

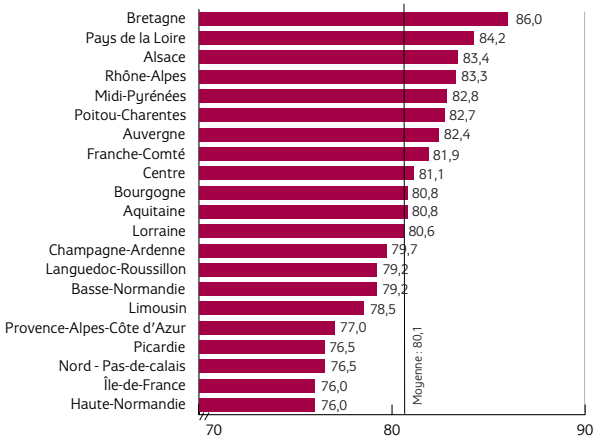

Source : MEN-DPD, 2001

Part du secteur privé dans le secondaire (collège, lycée) (%)

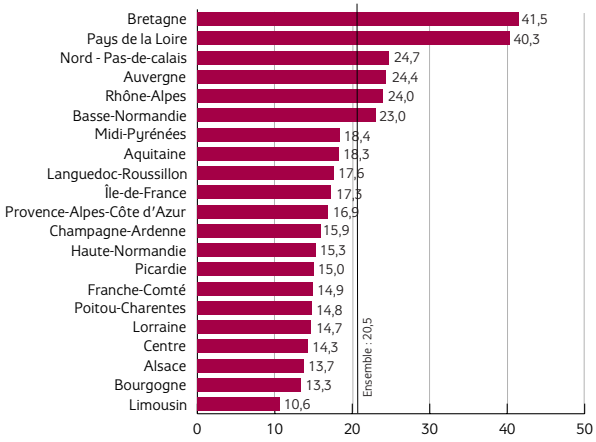

Source : DEP, 2001

Situation familiale

La situation familiale est abordée dans le questionnaire de deux manières : la structure du foyer parental (les parents vivent ensemble, ou au contraire sont séparés ou divorcés) et le lieu de résidence des adolescents (chez les parents ou chez l'un deux seulement, seul ou avec des amis, en pensionnat, ou encore chez un autre membre de la famille).

En métropole

En métropole, les trois quarts des adolescents déclarent que leurs deux parents vivent ensemble, un cinquième que leurs parents sont séparés ou divorcés. Un adolescent sur dix vit hors du foyer familial, les garçons à peine plus souvent que les filles (11,1 % *vs* 9,4 %, p<0,001). Ces caractéristiques familiales ne sont pas réparties de façon homogène sur le territoire. Les parents des jeunes de 17 ans vivent davantage en couple dans l'ouest et dans le Nord - Pas-de-Calais, ainsi qu'en Alsace et, inversement, la proportion de jeunes déclarant que leurs parents sont divorcés ou séparés y est plus faible. Dans le sud, de l'Aquitaine à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, les divorces sont au contraire plus fréquents que dans le reste de la France.

L'éloignement du foyer familial est plus courant sur tout l'ouest du pays, de la Basse-Normandie jusqu'en Midi-Pyrénées, mais aussi dans une zone allant du Limousin à l'Auvergne, la Bourgogne, la Champagne-Ardenne et jusqu'en Franche-Comté. Ce peut-être dû en partie au secteur de scolarisation (les internats sont plus fréquents dans le secteur privé qui s'avère très présent dans l'ouest), mais aussi au type de scolarisation et notamment à

Tableau 4 : Situation familiale et lieu de résidence (%)

	Parents ensemble	Parents séparés ou divorcés	Réside hors du foyer familial
Île-de-France	75,5	19,6	*4,4****
Alsace	**80,6*****	*15,2****	*5,9****
Aquitaine	*71,0****	**25,8*****	**15,5*****
Auvergne	75,9	19,0	**14,5*****
Basse-Normandie	75,5	18,7	**13,5****
Bourgogne	77,4	18,9	**13,2****
Bretagne	**78,8****	*16,3****	**14,3*****
Centre	73,6	**22,4***	11,7
Champagne-Ardenne	75,4	18,9	**15,5*****
Franche-Comté	76,9	18,9	**14,1****
Haute-Normandie	75,0	19,3	*7,9**
Languedoc-Roussillon	*70,9****	**23,8****	9,7
Limousin	72,6	21,4	**19,6*****
Lorraine	75,7	19,6	10,1
Midi-Pyrénées	73,5	22,1	**16,7*****
Nord - Pas-de-Calais	**77,3***	*17,7***	*5,4****
Provence-Alpes-Côte d'Azur	*69,4****	**26,2*****	*7,6****
Pays de la Loire	**80,7*****	*15,7****	**16,2*****
Picardie	76,5	18,2	9,1
Poitou-Charentes	73,6	21,8	**18,6*****
Rhône-Alpes	75,0	20,9	10,5
Ensemble métropole	*75,3*	*20,1*	*10,2*
Guadeloupe	54,6	27,8	4,6
Guyane	55,8	28,8	3,9
Martinique	49,7	30,6	2,3
Réunion	66,9	24,5	6,8
Nouvelle-Calédonie	72,3	19,8	13,0
Polynésie	66,2	22,8	7,7

*, **, *** : test du Chi-2 significatif respectivement au seuil 0.05, 0.01, 0.001 pour la comparaison de chaque région avec le reste de la France. Le gras indique que la proportion mesurée dans la région est supérieure à celle mesurée dans le reste de la France, les italiques, qu'elle est au contraire inférieure. Le test n'a pas été conduit outre-mer.

Source : OFDT, ESCAPAD 2002-2003, exploitation régionale

l'apprentissage ou à la formation alternée. En effet, les établissements de ce genre sont relativement rares et nécessitent donc souvent le recours à l'internat ou à un logement indépendant. Les régions où les jeunes disent le plus souvent vivre au domicile de leurs parents sont l'Île-de-France, le Nord - Pas-de-Calais, la Haute-Normandie, l'Alsace et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cela correspond globalement aux régions les plus peuplées, les plus denses et qui comprennent les plus grandes agglomérations dans lesquelles le recours à un mode de logement hors foyer familial (pour un accès privilégié au lieu d'étude par exemple) est moins nécessaire que dans un milieu plus rural ou des zones moins denses.

Proportion de jeunes déclarant que leurs parents vivent ensemble

ensemble : 75,3 %

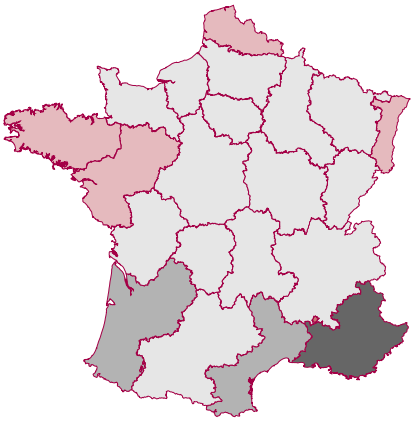

Proportion de jeunes déclarant que leurs parents sont divorcés ou séparés

ensemble : 20,1 %

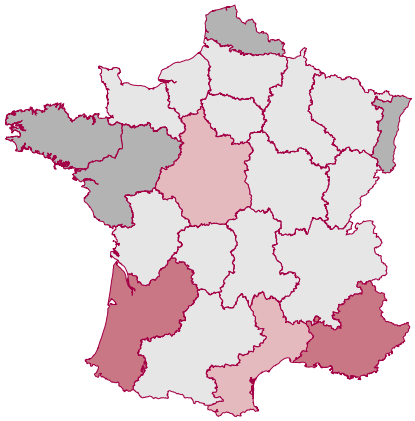

Taux de résidence hors foyer

ensemble : 10,2 %

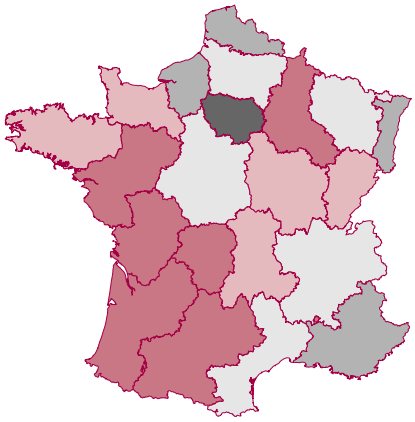

Légende : les différences significatives pour le test du Chi-2 au seuil 0,05 entre chaque région et le reste de la France sont représentées selon la convention suivante :

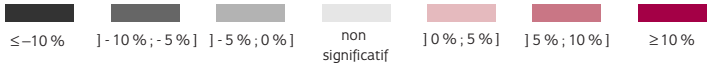

Source : OFDT, ESCAPAD 2002-2003, exploitation régionale

Outre-mer

Outre-mer, les parents apparaissent nettement moins nombreux à vivre ensemble qu'en métropole : la proportion est particulièrement faible aux Antilles et en Guyane. Parallèlement, la séparation parentale y semble beaucoup plus fréquente. La Nouvelle-Calédonie et la Polynésie présentent cependant des taux de vie commune parentale et de séparation plus proches de ceux de la métropole. Enfin, la vie hors du foyer parental (de l'un ou des deux parents) s'avère plus rare outre-mer qu'en métropole, surtout aux Antilles et en Guyane. C'est en Nouvelle-Calédonie qu'elle est la plus répandue.

Caractéristiques physiques

En métropole

À 17 ans, les garçons de France métropolitaine mesurent en moyenne 1,77 m pour 67 kg ; les filles 1,65 m pour 56 kg. Il est à noter que les questions sur le poids et la taille suscitent quelques non-réponses : 4 % des filles n'indiquent pas leur poids (plusieurs commentaires libres donnent à penser que cette question est jugée sensible par certaines enquêtées).

Le calcul de l'Indice de masse corporelle (IMC)[5] montre (parmi les répondants) que 7 % environ des jeunes métropolitains se trouveraient en situation de surpoids à 17 ans. L'analyse par région montre une répartition homogène des corpulences à l'exception toutefois de trois régions : Bretagne et Pays de la Loire, où la proportion de jeunes en situation de surpoids (5 %) est significativement inférieure à ce qui est mesuré dans le reste du pays. Dans le Nord - Pas-de-Calais, cette proportion est au contraire plus élevée (9 %), ce qui n'est sans doute pas sans lien avec la proportion importante de ménages marqués par le chômage ou issus de la classe ouvrière qui ont traditionnellement une nourriture moins équilibrée et des moyens financiers plus faibles pour y remédier le cas échéant.

5. Nous avons retenu le calcul classique poids (kg)/taille² (m²), avec le seuil de 25 pour le surpoids et 30 pour l'obésité.

Outre-mer

Dans les Dom, les tailles et les poids semblent relativement proches de ceux mesurés en métropole, même si aux Antilles, garçons et filles apparaissent de corpulence supérieure. Ainsi, en Guadeloupe, les garçons mesurent en moyenne 1,79 m et pèsent 71 kg, tandis que les filles mesurent 1,66 m et pèsent 59 kg ; en Guyane, les chiffres sont : 1,76 m et 68 kg pour les garçons, 1,65 m et 58 kg pour les filles ; en Martinique, 1,79 m et 69 kg pour les garçons, 1,66 m et 59 kg pour les filles ; enfin à la Réunion, 1,76 m et 68 kg pour les garçons et 1,64 m et 54 kg pour les filles.

Dans les Com, les résultats semblent un peu plus variables : ainsi, les Calédoniens s'avèrent un peu plus petits en moyenne (1,75 m pour 67 kg pour les garçons, 1,65 m pour 60 kg pour les filles) tandis que les Polynésiens présentent des poids nettement supérieurs (1,78 m pour 75 kg pour les garçons, 1,66 m pour 63 kg pour les filles).

Les IMC calculés parmi les jeunes ayant renseigné leur taille et leur poids permettent d'estimer à environ 13 % la proportion de jeunes en situation de surpoids dans les Dom (15 % en Guadeloupe, 13 % dans les trois autres départements), ce qui les situerait nettement au-dessus de la métropole. En Nouvelle-Calédonie, la situation est similaire (15 %), tandis que la Polynésie se distingue par une proportion encore nettement plus élevée (26 %). Ce dernier résultat illustre les problèmes d'obésité des îles du pacifique qui sont connus depuis longtemps (cf. par exemple : international obesity task force, www.iotf.org), et qui a conduit des spécialistes à proposer d'autres seuils d'IMC afin de tenir compte de la morphologie particulière de leurs habitants.

Quelques données économiques concernant la métropole

Source : INSEE, « La France et ses régions : 2002-2003 »

L'activité économique de la France métropolitaine présente un visage régional contrasté. L'Île-de-France, qui représente pratiquement un tiers de la valeur ajoutée métropolitaine, continue de s'opposer à la province sur de nombreux points, comme par exemple la part des ménages dont le chef est ouvrier ou cadre dans la population active, qui illustre sa prééminence économique. Les contrastes entre régions de province n'en restent pas moins très importants pour les quelques indicateurs proposés. Par exemple, les taux de chômage et d'allocataires du RMI varient ainsi du simple à plus du double entre l'Alsace et le Languedoc-Roussillon.

Taux de chômage en 2002 (en %)

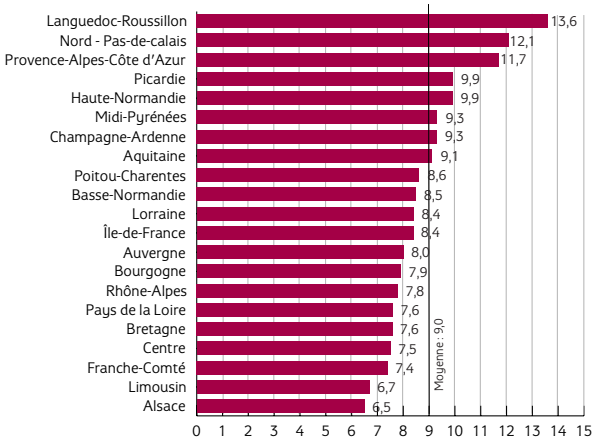

Source : INSEE, 2002

Part de la population de plus de 25 ans allocataire du RMI (en %)

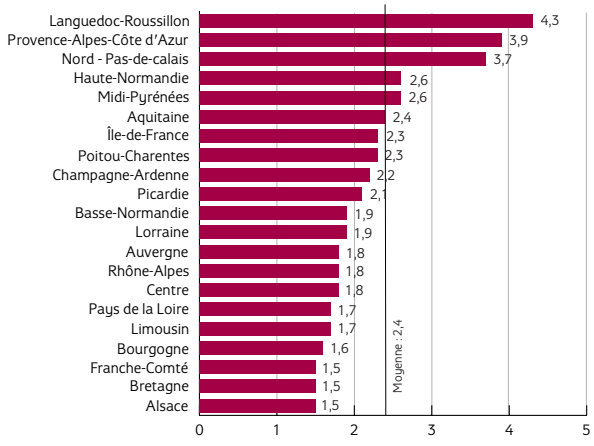

Source : CNAF, INSEE

Proportion de ménages dont la personne de référence est ouvrier (en %)

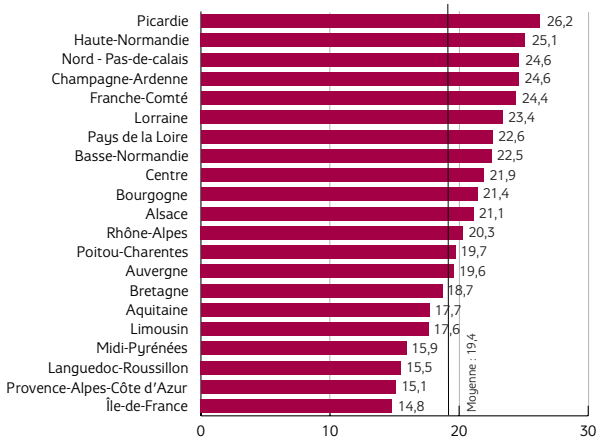

Source : INSEE, 2002

Proportion de ménages dont la personne de référence est cadre ou profession libérale (en %)

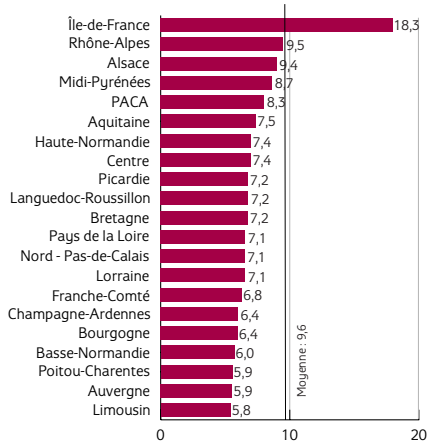

Source : INSEE, 2002

Présentation des indicateurs utilisés et lecture des tableaux

Les indicateurs

L'étude des usages de produits psychoactifs nécessite de choisir les indicateurs de niveau et de fréquence d'usage supposés illustrer les consommations de la façon la plus pertinente possible. Dans l'analyse proposée, nous avons retenu les principaux indicateurs utilisés dans les rapports des enquêtes ESCAPAD depuis 2000 et adoptés généralement dans les études internationales :

- l'expérimentation ou usage au cours de la vie, qui désigne le fait de déclarer avoir déjà pris un produit au cours de sa vie, quel que soit le nombre de consommations ;
- l'usage au cours des douze derniers mois ;
- l'usage au cours des trente derniers jours ;
- l'usage régulier, qui désigne le fait de déclarer avoir pris au moins dix fois un produit au cours des trente derniers jours précédant l'enquête, à l'exception du tabac, pour lequel il s'agit de l'usage quotidien ;
- l'usage quotidien, qui désigne le fait d'avoir pris un produit quotidiennement au cours des trente derniers jours.

Pour l'ivresse alcoolique, ont également été distingués :

- l'ivresse au cours de la vie ;
- l'ivresse au cours de l'année ;
- l'ivresse répétée, qui désigne le fait de déclarer avoir été ivre au moins trois fois durant les douze derniers mois ;
- l'ivresse régulière, qui désigne le fait d'avoir été ivre au moins dix fois au cours des douze derniers mois.

Dans le cas du tabac, l'usage occasionnel est également utilisé : il désigne un usage au cours des trente derniers jours, mais pas quotidien.

Par ailleurs, il est parfois fait recours à la notion de diffusion qui s'appuie sur les indicateurs les plus larges (usage au cours de la vie, voire de l'année) : un produit largement diffusé a été expérimenté par un grand nombre d'individus sans pour autant avoir forcément une forte proportion d'usagers réguliers.

Lecture des tableaux

Les tableaux présentés dans cet atlas donnent les fréquences d'usage pour ces différents indicateurs dans chaque région (partie gauche) ainsi que dans le reste de la France (partie droite). Ils se lisent tous de la même façon avec la légende suivante :

*, **, *** : test du Chi-2 significatif respectivement au seuil 0.05, 0.01, 0.001 pour la comparaison des sexes dans la région ou le reste de la France (colonne « *sex ratio* ») et la comparaison de la région avec le reste de la France pour chaque sexe et pour l'ensemble (colonne « Reste de la France »).

La partie du tableau « Reste de la France » donne les niveaux pour l'ensemble des autres régions métropolitaines à l'exclusion de la région considérée. D'un point de vue statistique, il est plus rigoureux de comparer une région au reste de la France (c'est-à-dire en excluant cette région) que de la comparer à la France entière.

Exemple pour la région Île-de-France :

Usages de médicaments psychotropes (%)

	Île-de-France				Reste de la France			
	garçons	**filles**	**ensemble**	***sex ratio***	**garçons**	**filles**	**ensemble**	***sex ratio***
Expérimentation	17	37	27	***	14,1***	35,1	24,4***	***
Usage au cours de l'année	13	3	21	***	10,0***	28,9	19,3**	***
Usage au cours du mois	6	15	10	***	5,1	16,2	10,6	***
Usage régulier	0,8	4,2	2,4	***	1,2	4,2	2,7	***
Usage quotidien	0,3	2,8	1,5	***	0,6*	2,6	1,6	***
1re prise (années)	15,2	15,5	15,4	*	14,9	15,3*	15,2**	***

Source : OFDT, ESCAPAD 2002-2003, exploitation Île-de-France

En Île-de-France, il y a significativement plus de filles (37 %) que de garçons (17 %) déclarant avoir déjà pris des médicaments psychotropes au cours de leur vie, la différence de niveau entre les deux sexes est statistiquement significative au seuil 0,001 (colonne sex ratio avec « *** ») soit en résumé « (37 % contre 17 %, p<0,001) ».

La proportion de garçons expérimentateurs en Île-de-France (17 %) est significativement supérieure à celle mesurée dans le reste de la France (14,1 %), la différence de niveau est statistiquement significative au seuil 0,001 (la colonne « garçons » de la partie « reste de la France » comporte le signe « *** »). En revanche, pour les filles, la proportion ne s'avère pas significativement différente.

Enfin, pour les colonnes concernant la région, la taille des échantillons n'offre pas une précision de la mesure suffisante pour conserver la décimale, contrairement à l'échantillon constitué de l'ensemble des autres régions. Toutefois, pour les niveaux inférieurs à 5 %, la décimale a été conservée afin de nuancer les comparaisons entre les niveaux faibles.

D'autre part, dans le tableau « Caractéristiques distinctives (%) » de la première page des fiches régionales est indiqué entre crochet au début de chaque ligne si les prévalences régionales sont supérieures [**+**] ou inférieures [**-**] à celles mesurées dans le reste du pays.

Synthèse nationale

Cette synthèse nationale reprend les grandes lignes des résultats de l'enquête ESCAPAD 2003, dont le rapport d'étude complet est disponible depuis octobre 2004 sur le site de l'OFDT :

http://www.ofdt.fr/BDD/publications/fr/escap03.htm. Elle présente les grandes évolutions récentes et les niveaux d'usage à 17-18 ans observés en métropole, dans les Dom et les Com.

Les résultats confirmés

Les résultats obtenus en 2003 sur les niveaux d'usage des différents produits confortent les principaux faits marquants déjà observés lors des précédents exercices d'ESCAPAD sur les 17-18 ans :

- une prédominance masculine concernant les expérimentations et les consommations excepté pour le tabac, pour lequel les niveaux sont similaires, et pour les médicaments psychotropes pour lesquels les filles s'avèrent nettement plus consommatrices. Cette différenciation sexuelle est particulièrement marquée pour les consommations fréquentes de boissons alcoolisées, celles-ci restant surtout masculines, tout comme les ivresses ;

- une large expérimentation du cannabis qui demeure de loin la plus répandue parmi les substances psychoactives illicites : à la fin de l'adolescence, plus de la moitié des 17-18 ans (environ la moitié des filles et 56 % des garçons) déclarent en avoir déjà fumé au cours de leur vie ;

- une grande variété d'usages et de contextes de consommation du cannabis, allant de l'expérimentation non renouvelée faute d'intérêt, à des usages quotidiens et importants. Si certains usages peuvent à terme poser des problèmes de concentration, de motivation ou des conflits avec l'entourage, la majorité semble inscrite dans des pratiques hédonistes et contrôlées. Il faut enfin insister sur la diversité des motivations de certains adolescents qui peuvent être amenés à consommer du cannabis parfois pour faire la fête, parfois pour dormir, se détendre ou pour gérer les moments difficiles ;

- une place bien moindre pour les autres substances illicites ; les produits à inhaler, tels que les colles et les solvants, sont les substances illicites les plus couramment expérimentées après le cannabis et se situent devant le poppers, l'ecstasy, les champignons hallucinogènes et le LSD. Les autres drogues sont très rarement expérimentées par les adolescents, en particulier le Subutex® , la kétamine et le GHB (ces trois produits étant interrogés pour la première fois dans ESCAPAD en 2003), avec moins de un pourcent d'expérimentateurs ;

- la prise de médicaments psychotropes, qui reste une des plus élevée d'Europe, se fait à l'initiative d'un médecin dans environ la moitié des cas ;

- à 17 ans, 14 % des filles et 11 % des garçons n'ont consommé ni alcool, ni tabac, ni cannabis au cours des trente derniers jours, ces pourcentages s'avérant stables depuis 2000. Enfin, l'abstinence totale au cours de la vie est un comportement qui s'avère rarissime à la fin de l'adolescence.

Les grandes tendances d'évolution de la consommation de produits psychoactifs à la fin de l'adolescence entre 2000 et 2003

Sur l'ensemble de la période 2000 et 2003, on peut retenir parmi les faits marquants une nette baisse de l'usage de tabac, une augmentation des consommations d'alcool et de médicaments psychotropes, ainsi qu'une hausse des usages de cannabis sur cette période. Ce dernier mouvement masque un infléchissement récent (entre 2002 et 2003) des usages réguliers, en particulier pour les garçons.

Un examen plus détaillé montre que les usages des principaux produits psychoactifs licites et illicites ont connu des évolutions différenciées :

- l'expérimentation de tabac a stagné, mais son usage quotidien a nettement diminué, confirmant la baisse déjà observée entre 2000 et 2002. Par rapport à 2002, une légère augmentation de la proportion des 17-18 ans, qui présentent des signes de forte dépendance au tabac (10 % des filles et 13 % des garçons), se fait jour, ce qui contraste avec la légère baisse de l'usage quotidien de tabac ;

- l'usage régulier d'alcool se caractérise par une augmentation marquée pour les garçons mais plus faible pour les filles, alors que l'ivresse n'a pas progressé ;

- les niveaux d'usage de médicaments psychotropes ont augmenté pour les deux sexes, à l'exception des usages réguliers qui sont restés stables pour les garçons, à un niveau très bas. L'usage au cours de la vie et l'usage récent de cannabis ont augmenté parmi les filles comme parmi les garçons sur l'ensemble de la période 2000-2003. Toutefois, la consommation régulière de cannabis a diminué parmi les garçons depuis 2002 après une hausse continue de trois années alors qu'elle semble en stagnation chez les filles entre 2002 et 2003. Il y a donc ici des signes de ralentissement de la diffusion de l'usage dans la population adolescente, voire d'une inversion de tendance, signes qu'il conviendra de confirmer lors des enquêtes ultérieures. La France, qui apparaît parmi les pays européens les plus consommateurs en 1999 comme en 2003 pour les usages de cannabis à l'adolescence, semblerait ainsi avoir atteint un plafond ;

- les expérimentations des autres principaux produits psychoactifs illicites apparaissent en très légère hausse : c'est le cas de l'ecstasy, du poppers, des amphétamines et de la cocaïne. L'usage au cours de la vie du LSD semble toutefois en légère baisse chez les garçons. Les niveaux d'expérimentation de produits à inhaler, de champignons hallucinogènes, d'héroïne et de crack n'ont, quant à eux, pas changé par rapport à 2000 ;

- concernant les âges d'expérimentation des produits, on assiste entre 2000 et 2003 à un certain rajeunissement de l'expérimentation du tabac et, pour les filles, de l'âge lors de la première ivresse ; une nette augmentation de l'âge d'expérimentation des médicaments psychotropes et une stagnation de l'âge moyen au premier usage pour le cannabis (bien que la proportion de jeunes déclarant avoir consommé du cannabis pour la première fois avant 15 ans ait augmenté sur cette période).

Les explorations thématiques menées en 2003

En dehors de ces résultats globaux l'enquête ESCAPAD 2003 a permis plusieurs investigations particulières qui sont brièvement présentées ici.

La situation scolaire s'avère fortement liée aux niveaux d'usages de substances psychoactives

À 17 ans, les jeunes inscrits en filière générale présentent généralement les niveaux d'usages les plus faibles comparés à ceux inscrits en filière professionnelle (CAP, BEP, Bac Pro essentiellement) mais plus encore relativement à ceux en apprentissage ou en formation alternée, qui se déroulent plus en entreprise que dans un cadre scolaire.

Les jeunes sortis du système scolaire, actifs occupés ou chômeurs, présentent également des niveaux d'usage très élevés, mais qui ne dépassent ceux mesurés parmi les jeunes en apprentissage ou en formation alternée que pour l'usage régulier de cannabis parmi les garçons, les apprentis présentant au contraire le plus fort taux d'ivresse au cours de l'année.

L'influence de la précocité des expérimentations sur les usages actuels de tabac et de cannabis

Parmi les facteurs associés à un usage actuel important de cannabis, la précocité de son expérimentation semble primordiale, à l'instar de ce qui est déjà observé aux États-Unis et ailleurs en Europe. Avoir consommé tôt ce produit serait le comportement le plus fortement lié à l'usage actuel, qu'il s'agisse de sa fréquence ou de son intensité. Le second facteur est la consommation de cannabis des pairs : toutes choses égales par ailleurs, déclarer que la plupart de ses amis sont consommateurs s'avère très lié à l'usage régulier. Le poids de l'entourage semble cependant moins discriminant à l'égard de l'usage problématique, qui semble plus intro-déterminé.

Les facteurs associés aux usages de tabac (usage quotidien ou présentant des signes de dépendance mesuré selon le mini-test de Fagerström) sont similaires. Cependant, la précocité de l'expérimentation joue un rôle moindre, alors que la dégradation de la situation familiale ou scolaire semble au contraire avoir un rôle plus important concernant l'usage de tabac.

Les estimations des sommes dépensées récemment pour l'achat d'alcool, de tabac et de cannabis

Les dépenses mensuelles les plus importantes sont celles consacrées au tabac, devant celles consacrées à l'alcool et au cannabis. Les garçons, qui sont plus souvent consommateurs que les filles, déclarent également des dépenses plus importantes, même à fréquences d'usages comparables : il est vraisemblable qu'une partie de cette différence soit imputable à des dons ou à des consommations dans des occasions festives où les produits sont partagés.

Il existe un fort lien entre la fréquence d'usage et les sommes déclarées. Pour le tabac, les sommes mensuelles s'élèveraient en moyenne à 8 euros par mois pour les fumeurs occasionnels, 58 euros pour les fumeurs quotidiens et 88 euros pour les fumeurs de plus de dix cigarettes par jour. Pour l'alcool, les sommes varient en moyenne de 26 euros mensuels pour les buveurs au cours du mois à 65 euros pour les buveurs réguliers. Enfin, pour le cannabis, les sommes varient de 27 euros parmi les usagers au cours du mois, à 54 euros parmi les usagers réguliers et atteignent près de 80 euros parmi les consommateurs quotidiens.

Les sommes dépensées mensuellement par l'ensemble des 17-18 ans résidant en France métropolitaine en 2003 varient entre 26 et 42 M€ (millions d'euros) pour l'alcool, 35 et 53 M€ pour le tabac et 12 et 21 M€ pour le cannabis. Si l'on convient de prendre la moyenne des estimations basse et haute, les jeunes de 17-18 ans dépenseraient collectivement une somme proche de 94 M€ par mois pour assurer leur consommation de ces trois produits.

Modalités d'usage du cannabis et signes d'usage problématique

Le questionnaire ESCAPAD 2003 comporte deux modules de questions dont l'objectif est de décrire les modalités d'usage de cannabis. Trois questions permettent d'abord d'évaluer le nombre de joints fumés en certaines occasions, tandis que le questionnaire CAST[6] (Cannabis Abuse Screening Test), doit permettre à terme de fournir une évaluation des signes d'usage problématique de cannabis.

Le module expérimental explorant les quantités de cannabis consommées permet sans surprise d'objectiver que le week-end est le moment privilégié de consommation, et que c'est durant cette période que les usages sont les plus intenses : près des trois quarts des jeunes de 17-18 ans ayant déjà fumé du cannabis au cours de leur vie disent en général consommer du cannabis le week-end, et un sur sept dit y fumer au moins cinq joints par jour, alors que seule la moitié dit fumer en général en semaine, et que 7 % dit fumer à cette occasion au moins cinq joints par jour. Les quantités fumées en général ou la dernière fois sont fortement liées à la fréquence d'usage déclarée au cours des trente derniers jours : près des trois quarts des usagers quotidiens disent fumer en général au moins cinq joints par jour le week-end, contre trois usagers réguliers sur dix.

Le module CAST permet de compléter sommairement la description des contextes d'usage. Les questions sont les suivantes :

- Avez-vous déjà fumé du cannabis avant midi ?
- Avez-vous déjà fumé du cannabis lorsque vous étiez seul(e) ?
- Avez-vous déjà eu des problèmes de mémoire à cause de votre consommation de cannabis ?
- Des amis ou des membres de votre famille vous ont-ils déjà dit que vous devriez réduire votre consommation de cannabis ?
- Avez-vous déjà essayé de réduire ou d'arrêter votre consommation de cannabis sans y arriver ?
- Avez-vous déjà eu des problèmes à cause de votre consommation de cannabis (dispute, bagarre, accident, crise d'angoisse, mauvais résultat à l'école…) ? Lesquels ?

L'usage avant midi et l'usage en solitaire sont très répandus parmi les jeunes ayant déjà fumé du cannabis au cours de leur vie (respectivement six et quatre sur dix disent avoir déjà fumé dans ces circonstances), surtout parmi ceux qui déclarent fumer souvent du cannabis.

Le CAST a permis pour la première fois en 2002 de fournir une estimation de la proportion de jeunes de 17-18 ans présentant des signes d'usages problématiques. Une telle caractéristique est partagée par 9 % des filles et 18 % des garçons en 2003. Par rapport à 2002, ces chiffres apparaissent en légère augmentation, ce qui tranche avec la relative baisse des usages de cannabis. On retrouve, comme dans le cas du tabac, un certain durcissement des usages dans un contexte général de baisse des consommations régulières.

Selon le CAST, 14 % des jeunes de 17-18 ans présenteraient ainsi des signes suggérant un usage problématique, tandis que 6 % seraient engagés dans une consommation régulière présentant un risque plus modéré d'évoluer vers un usage problématique.

Si les problèmes rencontrés au décours de l'usage sont plus fréquents parmi les gros fumeurs, ils ne sont pas absents des déclarations d'usagers moins intensifs.

Les problèmes les plus fréquents sont les problèmes de mémoire durant les épisodes de consommation. Les reproches de l'entourage et les autres problèmes s'avèrent moins courants, de même que les tentatives d'arrêt infructueuses. Pour la très grande majorité des usagers, ces problèmes restent rares.

Les jeunes concernés par ces signes d'usage problématique ne se distinguent des autres que par une scolarité un peu plus difficile (marquée par des redoublements) et des consommations de soins plus importantes dans le domaine de la santé psychologique, mais pas par une origine sociale particulière.

Les consommations dans les Dom et les Com

Dans les départements d'outre-mer, l'analyse s'est faite uniquement à partir des données 2003 collectées auprès des jeunes appelés de 18 ans en millésime[7]. L'exercice 2003 d'ESCAPAD confirme d'abord les résultats observés depuis trois ans.

6. Le CAST a été déjà posé en 2002. Il est en cours de validation dans une étude épidémiologique et clinique menée en partenariat avec le service de psychiatrie et d'addictologie de l'hôpital Paul-Brousse à Villejuif.

7. La Guyane fait ici exception : le faible nombre (164) de 18 ans a imposé d'inclure les 17 ans dans l'échantillon afin d'atteindre une taille suffisante pour l'analyse (n=279).

Les pourcentages obtenus en Guadeloupe, en Martinique, en Guyane et à la Réunion, pour différents niveaux d'usage du tabac, d'alcool (en particulier l'ivresse) et du cannabis, s'avèrent toujours très nettement inférieurs à ceux mesurés en métropole, avec souvent des écarts de l'ordre de 20 points. Pour les trois produits, les écarts Dom/métropole apparaissent toutefois moins importants qu'en 2002.

L'usage de médicaments psychotropes est également inférieur en Guadeloupe, en Martinique et en Guyane, mais pas à la Réunion où le niveau d'expérimentation de ces médicaments apparaît similaire à celui de la métropole, ce qui était déjà le cas en 2002. Les usages des autres substances psychoactives à 18 ans sont très rares dans les Dom, à l'exception des produits à inhaler, même si le niveau d'expérimentation reste inférieur à celui de la métropole.

En termes de tendances : par rapport à 2002, les usages d'alcool, de tabac et de cannabis sont globalement à la hausse dans les trois Dom, alors que la baisse de certains de ces usages en métropole contribue aussi à diminuer les écarts avec les départements d'outre-mer. Le tabagisme quotidien progresse de deux ou trois points en Martinique et à la Réunion mais baisse légèrement en Guadeloupe ; l'usage régulier d'alcool progresse de deux points dans les trois Dom ; enfin, l'usage régulier de cannabis augmente de quatre points en Guadeloupe et à la Réunion, mais apparaît stable à la Martinique.

Entre les Dom cette fois, certaines disparités apparaissent également, confirmant celles observées en 2001 et en 2002. Le tabagisme quotidien est nettement plus fréquent à la Réunion, les usages récents et réguliers d'alcool sont plus répandus aux Antilles et en particulier en Martinique, bien que dans ces deux départements, les ivresses soient un peu plus rares qu'à la Réunion. Les expérimentations et les usages récents de cannabis s'avèrent également un peu plus répandus à la Réunion. La Guyane présente, quant à elle, un profil de consommation similaire à celui des autres départements français d'Amérique.

ESCAPAD 2003 offre pour la première fois la possibilité d'observer les usages de produits psychoactifs dans deux collectivités d'outre-mer, la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie française, à la même date, avec la même méthodologie et le même questionnaire qu'en métropole et dans les départements d'outre-mer.

Les usages d'alcool, de tabac et de cannabis déclarés en Nouvelle-Calédonie se révèlent globalement un peu inférieurs à ceux mesurés en Polynésie française, à l'exception de la consommation de tabac et des ivresses, aussi fréquentes dans les deux territoires. Les usages de tabac se révèlent proches de ceux mesurés en métropole. Si l'expérimentation d'alcool est aussi répandue dans ces territoires qu'en métropole, les usages au cours du mois et les usages réguliers sont plus rares, surtout parmi les garçons, alors que les ivresses y sont aussi fréquentes. L'expérimentation de cannabis est d'un niveau comparable dans les deux territoires, mais les usages réguliers y sont un peu plus rares, surtout parmi les filles et les écarts entre les sexes plus importants. Bien qu'ils semblent moins consommateurs que les métropolitains, les jeunes résidant dans les Com disent avoir fumé leur premier joint à peu près au même âge que les jeunes métropolitains, à peine plus précocement en Polynésie française. Par rapport à la métropole, l'expérimentation d'autres substances psychoactives apparaît d'un niveau comparable en Polynésie française et inférieur en Nouvelle-Calédonie, à l'exception des produits à inhaler, aussi souvent expérimentés qu'en métropole. Les résultats observés dans les Com devront être confirmés par les enquêtes ultérieures, notamment pour la Polynésie française dont l'échantillon est de taille modeste.